

833

STREITZ (*Prosper-Joseph*), Contrôleur des impôts (Libramont-St-Pierre, 10.3.1870-Boma, 8.8.1914). Fils de Charles et de Draux, Clémentine.

Le 15 janvier 1892, il partait pour la première fois au Congo, engagé par l'État Indépendant en qualité de commis de 2^e classe. Ses bons services à Boma lui valaient dès la fin de l'année (14 décembre) le grade de commis de 1^{re} classe et six mois plus tard (2 juin 1893), celui de vérificateur des impôts. Il rentra en congé le 9 juillet 1895 et repartit le 30 mars 1896, promu sous-intendant de 3^e classe. Fin de terme le 24 juin 1898, il rentra en Belgique et ne repartit que le 13 avril 1910, comme sous-intendant de 1^{re} classe. Il reprenait ses fonctions à Boma et se voyait confier le poste de contrôleur le 28 octobre 1911. Le 2 mai 1912, il venait se reposer dans son pays, mais retournait en Afrique à la fin de l'année, attaché à Boma au service des impôts. C'est là qu'il mourut le 8 août 1914, titulaire de distinctions honorifiques qui témoignent de son activité consciencieuse et intelligente au service de la colonie : Étoile de service à trois raies ; chevalerie de l'Ordre Royal du Lion.

16 juillet 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1655.